



Ville d'Esch-sur-Alzette.

**Secrétariat**

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

26.11.2014

Date de la convocation des conseillers :

26.11.2014

point de l'ordre du jour no:

3D3

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 5 décembre 2014

**Présents :** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers Espen, secrétaire général

**Absents :** Hildgen, conseiller

## Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Equipement de radiocommunication (RENITA) - acquisition et installation (Art.4/322/223300/15033)

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 75.000 € concernant l'acquisition et l'installation d'un équipement de radiocommunication (RENITA);

Considérant que le montant voté est nécessaire pour l'acquisition et l'installation de terminaux TETRA dans le cadre de la mise en place du nouveau réseau radio intégré de radiocommunication, nommé RENITA;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/322/223300/15033 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2015;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve**  
**par 15 voix oui, 1 voix non et 2 abstentions**

le devis de 75.000,00 € concernant l'acquisition et l'installation d'un équipement de radiocommunication (RENITA).

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2014  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,